

ATTESTATION DE FREQUENTATION D'UN STAND DE TIR

Services fédéraux du Gouverneur de la province de Namur – Service des armes
Place Saint-Aubain, 2 à 5000 Namur

LE SOUSSIGNE :

NOM : Prénom :

RESPONSABLE DU CERCLE DE TIR DE :

Numéro du certificat d'agrément du stand de tir :

dont les installations sont établies à :

Localité : Code postal :

Adresse : N°: Boîte :

ATTESTE SUR L'HONNEUR :

* qu'il dispose d'installations dûment autorisées pour le tir au moyen de (des) l'arme(s) à feu décrites ci-dessous et faisant l'objet de la présente demande :

1.
2.
3.
4.
5.

* que le nommé :

NOM : Prénom :

Né(e) à : Le :

Localité : Code postal :

Adresse : N°:..... Boîte :

O est membre du Cercle depuis le :

O participe régulièrement à des entraînements et/ou des compétitions de tir à l'aide d'une arme à feu.

Fait à

le

Le responsable du stand de tir,

CACHET DE L'ORGANISME Signature